

**PROGRAMME
DE FORMATION**

Version 3 / 04.2026

**ANALYSE ET PRÉVENTION
DES EIAS ET EIGS
EN EHPAD SANS PUI**

✓ Organisme certifié Qualiopi V.9 — Catégorie « Actions de formation » ✓
Habib CHEIKH, pharmacien — formateur expert en sécurité des soins en EHPAD

**PUBLIC
PRÉREQUIS**

Public visé

Cette formation s'adresse aux personnels soignants des EHPAD impliqués dans la sécurité des soins et la gestion des risques :

- ▶ Infirmier(e)s diplômé(e)s d'État (IDE)
- ▶ Aides-soignant(e)s (AS)
- ▶ Cadres de santé / Gestionnaires de risques
- ▶ Médecins coordonnateurs
- ▶ Référents qualité en EHPAD

Prérequis

- ▶ Exercer en EHPAD comme IDE, AS ou en fonction d'encadrement
- ▶ Aucune connaissance préalable spécifique en gestion des risques requise
- ▶ Un QCM de positionnement permet d'évaluer le niveau initial de chaque participant

**MODALITÉS &
DÉLAIS D'ACCÈS**

Comment s'inscrire ?


L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur et/ou à l'initiative du salarié.

- ▶ **Par téléphone** : 06 16 26 22 58
- ▶ **Par email** : contact@forma-scm.com
- ▶ **Via le formulaire de contact** : www.forma-scm.com

Nos délais d'accès — Engagements

Étape	Engagement de délai
Réponse à votre demande de contact	Sous 48 heures ouvrées
Envoi du devis personnalisé	Sous 5 jours ouvrés après analyse du besoin
Confirmation de session	Au minimum 10 jours calendaires avant la formation
Convocation individuelle aux stagiaires	7 jours calendaires avant la formation

★ L'inscription doit être effectuée au minimum 2 semaines avant la date de démarrage de la formation.

 PSH : Pour les personnes en situation de handicap nécessitant des aménagements, le délai d'accès est réévalué avec le client après confirmation de la faisabilité (contact recommandé au moins 15 jours avant).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Pourquoi cette formation ?

Les EIAS (Événements Indésirables Associés aux Soins) et les EIGS (graves) sont fréquents en EHPAD : chutes, erreurs médicamenteuses, infections, fugues, troubles du comportement.

La déclaration et l'analyse de ces événements sont une **obligation réglementaire** (loi de modernisation du système de santé 2016 — articles R.1413-67 à R.1413-79 du Code de la santé publique) et un levier essentiel d'amélioration continue de la qualité des soins.

Cette formation outille les équipes pour : reconnaître les EIAS/EIGS, les déclarer correctement, les analyser de manière structurée, et mettre en œuvre des plans d'action efficaces.

La formation porte sur les thèmes suivants :

- Identification et classification des EIAS / EIGS en EHPAD
- Cadre réglementaire de la déclaration
- Méthodologie d'analyse des causes (méthode ALARM, arbre des causes)
- Analyse des barrières de sécurité et leur efficacité
- Élaboration et suivi de plans d'action correctifs
- Culture sécurité et retour d'expérience (REX)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1. Identifier** un événement indésirable associé aux soins (EIAS) et le distinguer d'un événement grave (EIGS)
- 2. Déclarer** un événement selon les procédures réglementaires en vigueur (portail signalement-sante.gouv.fr, ARS, OMÉDIT)
- 3. Analyser** les causes profondes d'un événement à l'aide de méthodes structurées (ALARM, arbre des causes, 5 pourquoi)
- 4. Évaluer** l'efficacité des barrières de sécurité existantes et identifier celles à renforcer
- 5. Construire** un plan d'action correctif, le mettre en œuvre et suivre son efficacité (retour d'expérience)

CONTENU DE LA FORMATION

Programme détaillé — 6 heures réparties sur 2 demi-journées (3h + 3h)

I. Introduction et enjeux de la sécurité des soins

🕒 30 min

- ▶ Présentation du formateur et tour de table des participants
- ▶ QCM de positionnement (15 min) — évaluation initiale
- ▶ Importance de la sécurité des patients en EHPAD
- ▶ Définitions clés : EIAS, EIGS, EI, presque-accident
- ▶ Impact des EIAS/EIGS : pour les résidents, les familles, les équipes, l'institution

II. Cadre réglementaire et obligations

🕒 45 min

- ▶ Loi de modernisation du système de santé (2016) — articles R.1413-67 à R.1413-79 CSP
- ▶ Recommandations HAS sur la gestion des EIAS
- ▶ Rôle des ARS et de l'OMÉDIT en région
- ▶ Portail national signalement-sante.gouv.fr
- ▶ Spécificités du secteur médico-social et des EHPAD

III. Reconstitution de la chronologie de l'événement

🕒 45 min

- ▶ Méthodologie de collecte des informations (témoignages, dossiers, transmissions)
- ▶ Construction d'une chronologie précise et factuelle
- ▶ Distinction faits / interprétations
- ▶ Préservation des preuves matérielles
- ▶ Étude de cas pratique : reconstitution d'une chute en EHPAD

IV. Recherche des causes profondes

🕒 60 min

- ▶ Méthode ALARM (Association of Litigation And Risk Management) — 7 catégories de facteurs
- ▶ Arbre des causes : construction et lecture
- ▶ Méthode des 5 pourquoi
- ▶ Identification des causes racines vs causes apparentes
- ▶ Atelier pratique en sous-groupes : analyse d'un EIAS réel anonymisé

V. Analyse des barrières de sécurité

🕒 45 min

- ▶ Concept des barrières (modèle du fromage suisse de Reason)
- ▶ Types de barrières : prévention, récupération, atténuation
- ▶ Évaluation des mesures de prévention existantes
- ▶ Identification des défaillances de barrières
- ▶ Étude de cas : analyse des barrières dans un EIGS médicamenteux

VI. Plan d'action et suivi

🕒 45 min

- ▶ Définition d'objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporels)
- ▶ Choix des actions correctives prioritaires
- ▶ Désignation des responsables et échéances

- ▶ Indicateurs de suivi et tableau de bord
- ▶ Stratégies d'évaluation de l'efficacité des actions
- ▶ Atelier pratique : construction d'un plan d'action sur un cas EHPAD

VII. Retour d'expérience (REX) et culture sécurité

🕒 30 min

- ▶ Principes du retour d'expérience non punitif
- ▶ Communication interne autour de l'EIAS/EIGS
- ▶ Diffusion des enseignements aux équipes
- ▶ Culture juste : équilibre entre apprentissage et responsabilité
- ▶ Engagement de la direction et soutien aux déclarants

VIII. Conclusion et évaluation

🕒 20 min

- ▶ QCM final (15 min) — évaluation des acquis
- ▶ Bilan de la formation : points clés, fiche mémo distribuée
- ▶ Réponses aux questions des participants
- ▶ Outils et ressources complémentaires : HAS, OMÉDIT, FORAP
- ▶ Questionnaire de satisfaction à chaud

📌 *La durée de chaque section peut être ajustée en fonction des besoins et du niveau de connaissance des participants.*

Total : 6 heures (360 minutes) — réparties en 2 demi-journées de 3 heures.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une approche participative et interactive

Notre pédagogie repose sur :

- ▶ Des apports théoriques structurés (diaporama professionnel)
- ▶ Des études de cas concrets et anonymisés issus du terrain EHPAD
- ▶ Des ateliers pratiques en sous-groupes pour s'approprier les méthodes (ALARM, arbre des causes)
- ▶ Des mises en situation pour ancrer les compétences
- ▶ Des temps d'échanges et de retours d'expérience entre pairs
- ▶ Des QCM intermédiaires pour consolider les acquis

Adaptation continue







Un point pédagogique est effectué après chaque module et en fin de demi-journée. Le contenu est ajusté en fonction des retours stagiaires pour garantir l'efficacité de la formation et son utilité immédiate au retour dans l'établissement.

MOYENS D'ENCADREMENT

Suivi des stagiaires


- ▶ Suivi pendant et après la formation
- ▶ Remise du règlement intérieur en début de session


	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évaluation initiale (QCM avant) et finale (QCM après) ▶ Questionnaire de satisfaction à chaud (en fin de session) ▶ Évaluation à froid à 2 mois (mise en pratique des acquis) ▶ Procédure de réclamation accessible (cf. section dédiée) <p>Encadrement formateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Brief en amont : restitution du besoin client ▶ Point pédagogique en fin de chaque demi-journée ▶ Régulation entre les 2 demi-journées si nécessaire ▶ Débriefing client en fin de formation avec proposition d'axes d'amélioration <p>Matériel et supports</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Diaporama professionnel à jour des dernières recommandations HAS ▶ Supports pédagogiques imprimés remis à chaque stagiaire ▶ Fiche mémo synthétique méthode ALARM (à conserver) ▶ Études de cas et exercices pratiques ▶ Vidéoprojecteur, paperboard / tableau blanc ▶ Bibliographie commentée (HAS, ANSM, OMÉDIT, FORAP)
<p>COMPÉTENCES DU FORMATEUR</p>	<p>Habib CHEIKH</p> <p><i>Pharmacien — Dirigeant et formateur unique de FORMA SCM</i></p> <p>Domaines d'expertise</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse et prévention des EIAS / EIGS en EHPAD ▶ Méthodologie ALARM, arbre des causes, plans d'action ▶ Sécurisation du circuit du médicament ▶ Pédagogie en formation continue santé <p>Formation continue & maintien des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ DPC pharmacien validé (cycle triennal — Ordre des Pharmaciens) ▶ Congrès et colloques (Hopipharm, SFPC, SFGG) ▶ Webinaires HAS, ANSM, AGEFIPH, OPCO Santé ▶ Veille permanente : réglementaire, métier, pédagogique, handicap <p><i>Justificatifs disponibles sur demande : diplôme, attestations DPC, attestations de congrès et webinaires.</i></p>
<p>DURÉE</p>	<p>6 heures totales</p> <p>Réparties sur 2 demi-journées de 3h, avec possibilité d'espacées de 1 à 2 semaines pour favoriser l'assimilation et la mise en pratique entre les séances.</p> <p><i>Format adaptable selon les besoins de l'établissement.</i></p>


DATES	Sessions à définir conjointement avec l'établissement, selon vos contraintes opérationnelles et les disponibilités du formateur.
LIEU	Formation INTRA — au sein de votre EHPAD La formation est dispensée en présentiel dans une salle mise à disposition par l'établissement. Si besoin, FORMA SCM peut louer un espace adapté.
COÛT	Tarif sur devis personnalisé <ul style="list-style-type: none"> ▶ Effectif : 8 à 12 personnes par session ▶ Prise en charge OPCO Santé possible (vérifier avec votre référent OPCO) ▶ Exonération de TVA (article 261-4-4°a du CGI) <i>Des facilités de paiement peuvent être discutées.</i>
 ACCESSIBILITÉ PSH	Vous êtes en situation de handicap ? FORMA SCM s'engage à rendre ses formations accessibles à tous. Nous mettons en œuvre une démarche personnalisée pour adapter le parcours de formation à chaque besoin spécifique. Référent handicap : Habib CHEIKH  contact@forma-scm.com  06 16 26 22 58 Aménagements possibles <ul style="list-style-type: none"> ▶ Aménagement de la durée et du rythme de la formation ▶ Adaptation des supports pédagogiques (taille, contraste, version audio) ▶ Aménagement du lieu et des conditions matérielles ▶ Aide humaine si besoin (interprète LSF, accompagnant) ▶ Adaptation des modalités d'évaluation ▶ Mise en relation avec partenaires : AGEFIPH, RHF PACA, Cap Emploi Procédure : Signalez votre besoin au moins 15 jours avant la formation. Un entretien individuel est organisé pour définir précisément l'aménagement, qui est ensuite mis en œuvre le jour de la formation. Un retour vous est demandé pour ajuster si nécessaire.
RESPONSABLE DE L'ACTION	Habib CHEIKH <i>Dirigeant — Formateur — Référent handicap — Responsable qualité</i>  contact@forma-scm.com  06 16 26 22 58  www.forma-scm.com


ÉVALUATION DE L'ACTION

4 niveaux d'évaluation conformes Qualiopi V.9

 **1. QCM AVANT** — Avant la formation : QCM de 10 questions pour évaluer le niveau initial de chaque stagiaire (positionnement).

 **2. QCM APRÈS** — À la fin de la formation : les mêmes 10 questions pour mesurer la progression. L'écart démontre les acquis.

 **3. SATISFACTION À CHAUD** — Questionnaire de satisfaction sur 9 critères + commentaires libres + notes globales (en fin de session).

 **ou REUNION avec IDEC 4. ÉVALUATION À FROID (2 mois)** — Court questionnaire à 2 mois pour mesurer la mise en application concrète des acquis dans la pratique quotidienne (ex : a-t-on déclaré et analysé un EIAS depuis ?).

APRÈS LA FORMATION

Attestation et suivi

FORMA SCM délivre à chaque stagiaire :

- ▶ Une attestation de présence (feuilles d'émargement signées)
- ▶ Une attestation de fin de formation nominative mentionnant : objectifs, nature, durée et résultats de l'évaluation
- ▶ Une fiche mémo synthétique des points clés (méthode ALARM, arbre des causes, plan d'action)
- ▶ Une copie de la bibliographie pédagogique

Notre engagement : *rester à votre disposition même après la formation pour toute question complémentaire.*

RÉCLAMATIONS

Faire remonter une réclamation

Votre avis est précieux. Vous pouvez nous adresser une réclamation à tout moment :

- ▶ Email : contact@forma-scm.com
- ▶ Téléphone : 06 16 26 22 58
- ▶ Courrier : FORMA SCM — 4 chemin des Gonagues — 13190 Allauch
- ▶ Via le questionnaire de satisfaction (en fin de formation)
- ▶ Via l'évaluation à froid (à 2 mois)


Nos engagements de traitement

- ▶ Accusé de réception sous 48 heures ouvrées
- ▶ Analyse de la réclamation sous 5 jours ouvrés
- ▶ Réponse motivée et action sous 15 jours ouvrés

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Données issues de notre suivi qualité Qualiopi V.9 (mise à jour avril 2026)

118	4,55/5	100%	100%
stagiaires formés	note moyenne de satisfaction	taux de recommandation	taux de réussite QCM




 Données toutes formations confondues : 13 sessions réalisées — Progression moyenne aux QCM : +3,14 points sur 10 — Taux de satisfaction (note $\geq 4,7/5$) : 97 %.

Indicateurs mis à jour annuellement et tracés dans notre tableau de bord Qualiopi V.9.

RGPD	Vos données personnelles FORMA SCM s'engage à protéger vos données personnelles conformément au RGPD : <ul style="list-style-type: none">▸ Données collectées : identité, coordonnées professionnelles, données pédagogiques▸ Finalités : organisation, suivi, attestations, démarche qualité Qualiopi▸ Conservation : 10 ans (obligation Qualiopi + comptable)▸ Vos droits : accès, rectification, effacement, opposition, limitation, portabilité Exercer vos droits : contact@forma-scm.com — Politique complète : www.forma-scm.com
-------------	---

FORMA SCM — Habib CHEIKH

Villa 4 chemin des Gonagues — 13190 Allauch

 contact@forma-scm.com  06 16 26 22 58  www.forma-scm.com

RCS Marseille — KBIS 951 719 749 — SIRET 951 719 749 00017

Organisme de formation professionnelle continue — N° de déclaration d'activité : 931 321 255 13

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certifié Qualiopi V.9 — Catégorie « Actions de formation »

Programme de formation V.3 — Avril 2026